Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement Receveur général du Canada



Ottawa, Canada K1A 0S5

29 mars 2021

Monsieur Emmanuel Dubourg, député Président du Comité permanent des langues officielles Chambre des communes Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre du 19 février 2021 dans laquelle vous me faites part de préoccupations concernant la pénurie d'interprètes et de l'augmentation du nombre de blessures que ces derniers subissent en raison de l'interprétation à distance.

Les conditions de travail ont changé depuis le début de la pandémie et le Bureau de la traduction de Services publics et Approvisionnements Canada a mis en place un certain nombre de mesures de précaution, dont la réduction de la durée des affectations de six heures à un maximum de quatre heures et l'augmentation du nombre d'interprètes par affectation pour permettre des pauses plus fréquentes.

Le Ministère répond également à une demande croissante du Parlement en matière d'interprétation à cause des réunions plus fréquentes, notamment lors des semaines de relâche où nous avons constaté une multiplication par neuf environ du nombre de réunions et de leur durée (3,5 heures en moyenne comparativement à 1,6 heure en 2018-2019). De plus, dans le cadre de notre projet de réforme des langues officielles, nous prévoyons soutenir l'apprentissage du français et établir un corridor d'immigration pour enseignants francophones, ce qui contribuerait à augmenter le nombre d'interprètes.

La protection des employés et des pigistes est la priorité absolue de notre gouvernement, et Services publics et Approvisionnement Canada continue de surveiller la situation au Canada et partout dans le monde afin de prendre des décisions éclairées et de mettre en œuvre les meilleures mesures de sécurité pour les interprètes fournissant des services d'interprétation à distance, de concert avec ses partenaires de l'Administration de la Chambre des communes qui sont responsables de la technologie à l'appui des réunions virtuelles du Parlement.

Le contrat actuel avec les interprètes pigistes prend fin en juin 2021, et nous nous engageons à mener un processus d'approvisionnement équitable et transparent lequel permettra de recruter le plus grand nombre d'interprètes pigistes possibles afin de soutenir le Bureau de la traduction dans l'accomplissement de son mandat. Grâce à de nombreux mois de consultation, comprenant



un processus ouvert et transparent de demande d'information lequel s'est terminé le 19 février 2021, le Ministère a pu tenir compte des opinions des intervenants ainsi que prendre connaissance des recherches les plus récentes en matière d'interprétation à distance. Nous avons également hâtes d'examiner les recommandations qui découleront du prochain rapport du Comité permanent des langues officielles.

La prochaine étape consistera à afficher la demande de propositions pour s'assurer que des contrats peuvent entrer en vigueur après l'expiration du présent contrat, et pour faire en sorte que le Bureau de la traduction puisse continuer à servir le Parlement, le gouvernement et tous les Canadiens. La demande de propositions codifiera les précautions mises en place à l'égard des conditions de travail en vigueur durant la pandémie, en fonction des renseignements qui sont disponibles présentement. Toutefois, au fur et à mesure que les conditions changeront, et une fois que le Parlement aura établi ses besoins pour l'avenir, le Bureau de la traduction continuera de travailler avec les pigistes afin d'adapter son approche.

J'espère que ces renseignements vous seront utiles, et j'attends avec impatience le rapport du Comité.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

L'honorable Anita Anand, C.P., députée

& duard

Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement

Pièces jointes